Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro SAPAT, veuillez visiter :
bacprosapat.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC PRO SAPAT • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Épreuve E5 : Choix techniques

Session 2026 • Code sujet : **26-BACPRO-SAPAT-E5** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Caractériser la situation de service** (3 questions) — **Page 3**
2. **Exploiter les données de température et prévenir les risques** (4 questions) — **Page 5**
3. **Proposer une évolution de l'offre de service** (3 questions) — **Page 8**
4. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://bacprosapat.fr/assets/annales/bac-pro-sapat/Biologie-Écologie/2026/Bac Pro SAPAT - Biologie-Écologie - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Caractériser la situation de service

À l'accueil de jour Les Tilleuls, l'équipe envisage une activité régulière de jardin pour soutenir l'autonomie, le bien-être et les liens sociaux des personnes âgées. Les données de fréquentation, les besoins d'accessibilité et les souhaits des personnes accueillies servent à caractériser la situation.

Question 1.1. Calculer, en pourcentage, la proportion des personnes accueillies qui déclarent avoir besoin d'un trajet sans marche. Écrire le calcul effectué et arrondir le résultat à l'unité.

La proportion recherchée compare les 18 personnes ayant besoin d'un trajet sans marche aux 30 personnes accueillies au moins une fois par semaine. On divise donc 18 par 30, puis on multiplie par 100 pour obtenir un pourcentage : $\frac{18}{30} \times 100 = 60$. L'arrondi à l'unité ne change pas ce résultat. Le calcul porte sur l'ensemble des personnes accueillies, et non seulement sur celles qui souhaitent jardiner.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **60 %** des personnes accueillies déclarent avoir besoin d'un trajet sans marche.

Question 1.2. À partir du tableau et des informations du DT 1, identifier deux besoins auxquels l'évolution de l'activité de jardin pourrait répondre. Justifier chaque réponse par une donnée précise.

Besoin repéré	Donnée justificative
Participer à une activité choisie, éventuellement en petit groupe et en position assise	21 personnes souhaitent jardiner ; certaines préfèrent contribuer assises.
Accéder au jardin sans franchir une marche	18 personnes ont besoin d'un trajet sans marche et une marche de 8 cm se trouve à l'entrée du jardin.

Ces données montrent à la fois une attente de participation et une contrainte d'accès à prendre en compte pour que l'activité soit ouverte au plus grand nombre.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'activité répond à l'envie de jardiner des 21 personnes intéressées et doit prendre en compte les 18 personnes ayant besoin d'un trajet sans marche.

Question 1.3. Expliquer en quoi une activité de jardin menée avec les personnes accueillies peut contribuer au lien social. Donner deux éléments concrets en lien avec la situation de l'accueil de jour.

Une activité de jardin menée ensemble crée des occasions de parler, de coopérer et de partager une expérience. Elle peut donc renforcer les relations entre les personnes accueillies et leur sentiment d'appartenance au groupe.

- En petit groupe, les participants peuvent choisir les plantations, se répartir les tâches et s'entraider, y compris depuis une position assise.
- Les bénévoles de l'association de jardinage, jusqu'à six pour une activité mensuelle, peuvent accompagner le groupe et échanger avec les participants.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le jardinage partagé favorise les échanges et l’entraide entre participants, avec l’appui possible des bénévoles de l’association locale.

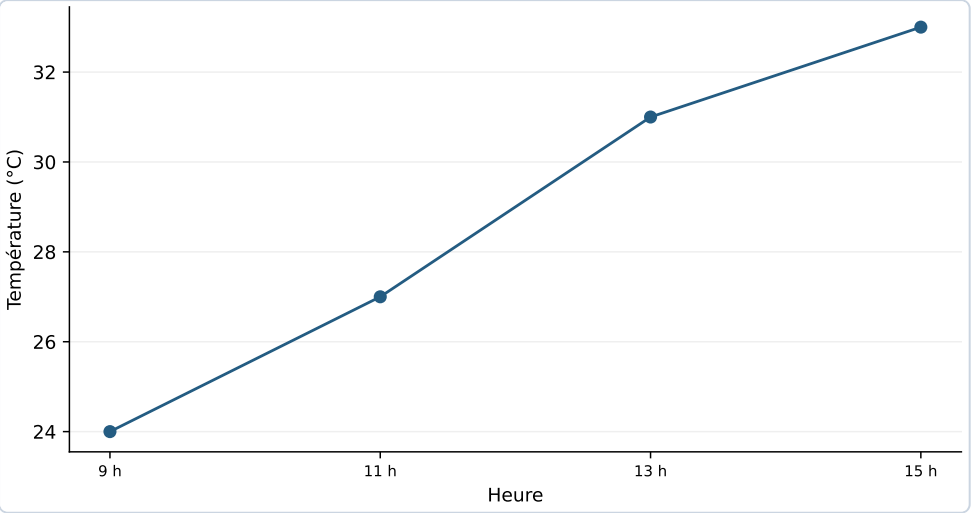
2. Exploiter les données de température et prévenir les risques

L'équipe a relevé la température du jardin le 18 juin 2026 et doit organiser l'activité selon le seuil de 30 °C fixé par le protocole interne. Les relevés, le graphique et le DT 1 permettent de proposer un horaire adapté, une solution de repli et des mesures de prévention des risques liés à la chaleur.

Question 2.1. Lire sur le graphique les températures relevées à 11 h et à 13 h. Indiquer à quelle heure le seuil du protocole interne est atteint ou dépassé pour la première fois.

Heure	Température	Comparaison au seuil
11 h	27 °C	Inférieure à 30 °C
13 h	31 °C	Supérieure à 30 °C

Le relevé de 11 h reste sous le seuil fixé par le protocole interne. À 13 h, la température mesurée le dépasse. Les relevés précédents indiquent 24 °C à 9 h et 27 °C à 11 h : le premier relevé atteignant ou dépassant 30 °C est donc celui de 13 h. Les mesures étant espacées, l'heure exacte du franchissement entre deux relevés ne peut pas être déterminée.



✓ RÉPONSE À RETENIR

11 h : 27 °C ; 13 h : 31 °C. Le seuil de 30 °C est atteint ou dépassé pour la première fois à 13 h.

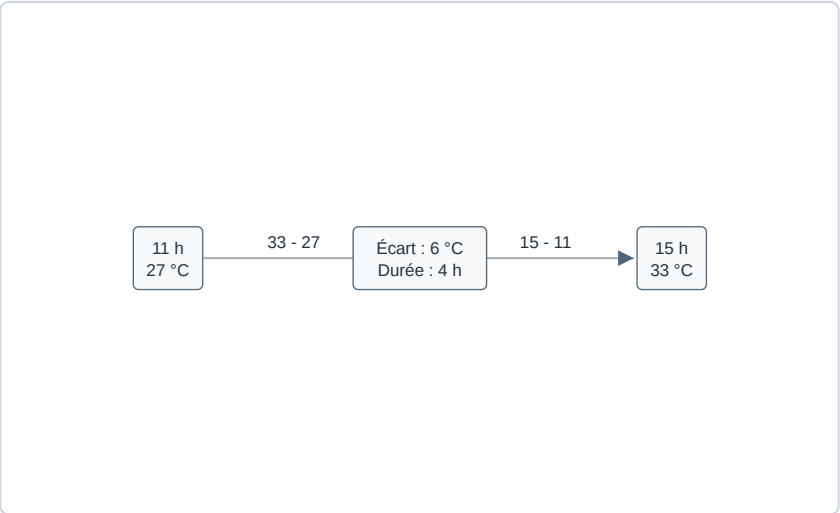
Question 2.2. Calculer la variation moyenne de la température entre 11 h et 15 h, en °C par heure. Présenter le calcul et le résultat.

À 11 h, la température est de 27 °C et, à 15 h, de 33 °C. La durée entre ces deux relevés est de 4 heures. La variation moyenne se calcule en divisant l'augmentation de température par le temps écoulé :

$v = \frac{T_2 - T_1}{t_2 - t_1} = \frac{33 - 27}{15 - 11} = \frac{6}{4} = 1{,}5$ °C par heure.

Cette valeur décrit la moyenne sur l'intervalle de 11 h à 15 h, et non la variation à chaque instant.

Calcul de la variation moyenne



Écart de température divisé par la durée entre les deux relevés.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Variation moyenne entre 11 h et 15 h : 1,5 °C par heure.

Question 2.3. En vous appuyant sur le seuil fourni et sur les relevés, proposer une organisation horaire adaptée pour l'activité extérieure. Justifier votre choix et préciser une solution de repli.

Les relevés sont de 24 °C à 9 h et de 27 °C à 11 h, donc sous le seuil de 30 °C. À 13 h, il fait 31 °C : le protocole interne prévoit alors le déplacement de l'activité dans la salle fraîche.

1. Programmer l'activité au jardin le matin, en surveillant la température et en anticipant le repli au seuil de 30 °C.
2. Dès que le seuil est atteint ou dépassé, poursuivre l'activité dans la salle fraîche, accessible depuis la salle commune et adaptée au groupe.

Cette organisation permet de profiter de l'extérieur tout en respectant le protocole de l'établissement.

Organisation de l'activité selon les relevés

9 h	24 °C : activité possible au jardin
11 h	27 °C : température sous le seuil de 30 °C
13 h	31 °C : déplacer l'activité dans la salle fraîche

Le protocole interne prévoit le repli dès 30 °C.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Activité au jardin le matin ; dès 30 °C, repli dans la salle fraîche.

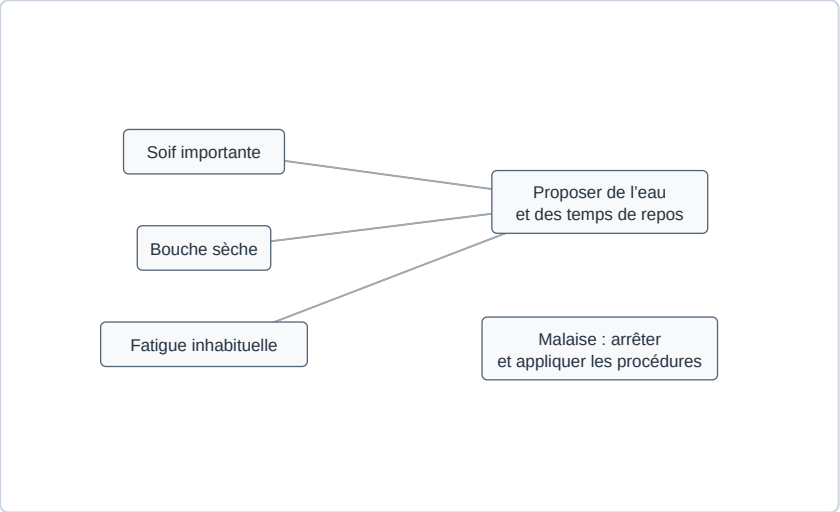
Question 2.4. À partir du DT 1, citer deux signes possibles d'un coup de chaleur ou d'une déshydratation, puis proposer une mesure de prévention adaptée à l'activité envisagée.

Le DT 1 cite comme signes possibles de déshydratation la soif importante, la bouche sèche, une fatigue inhabituelle et des étourdissements. Pendant l'activité de jardin, l'équipe surveille l'état des participants et prévoit des mesures de prévention adaptées à l'exposition à la chaleur.

- Signes à citer : soif importante et bouche sèche.
- Prévention : proposer régulièrement de l'eau et aménager des temps de repos.
- En cas de malaise, arrêter l'activité et appliquer les procédures de l'établissement.

Ces mesures correspondent aux consignes indiquées dans le DT 1 pour l'activité extérieure.

Signes de déshydratation et prévention



Signes cités dans le DT 1 et mesures prévues par l'établissement.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Signes : soif importante et bouche sèche. Prévention : proposer régulièrement de l'eau et des temps de repos ; arrêter l'activité en cas de malaise.

3. Proposer une évolution de l’offre de service

L’équipe souhaite créer une activité mensuelle de jardinage sensoriel accessible aux personnes accueillies, avec un budget maximal de 500 euros pour le premier aménagement. Les équipements, les coûts et les ressources du territoire sont à mobiliser en tenant compte de la participation, de la sécurité lors des fortes températures et des contraintes du site.

Question 3.1. Choisir au moins trois éléments de la liste des ressources et équipements pour rendre l’activité réalisable et accessible. Justifier les choix en faisant référence à au moins deux besoins ou contraintes de la situation.

Les bacs surélevés permettent de jardiner assis. Les outils adaptés, l’arrosoir léger et les gants facilitent la participation. Le voile d’ombrage limite l’exposition au soleil, tandis que la salle fraîche permet le repli dès 30 °C. Ces choix répondent aux préférences des participants et au risque de chaleur. Cependant, la marche de 8 cm à l’entrée doit être prise en compte : il faut prévoir un accès sûr pour les personnes qui ne peuvent pas la franchir.

Choix	Besoin ou contrainte
Bacs surélevés	Jardiner en position assise
Outils adaptés, arrosoir léger et gants	Faciliter la participation
Voile d’ombrage et salle fraîche	Protéger de la chaleur et prévoir un repli

✓ RÉPONSE À RETENIR

Bacs surélevés, outils adaptés, arrosoir léger et gants, voile d’ombrage et salle fraîche. Prévoir un accès sûr malgré la marche de 8 cm.

Question 3.2. Calculer le coût des équipements retenus si l’accueil de jour achète les deux bacs, le lot d’arrosoirs et de gants, le voile d’ombrage et les graines et plants, mais bénéficie du prêt des outils adaptés et du don des plants aromatiques. Vérifier si le total respecte le budget maximal de 500 euros. Présenter le calcul.

Le sujet demande d’acheter les deux bacs, le lot d’arrosoirs et de gants, le voile et les graines et plants : on additionne donc leurs coûts. Les outils adaptés sont prêtés. Le don de plants aromatiques ne génère pas de coût supplémentaire. Le calcul des achats prévus est **240 + 55 + 110 + 40 = 445 €**. Le budget de 500 € est respecté ; il reste **500 - 445 = 55 €**.

✓ RÉPONSE À RETENIR

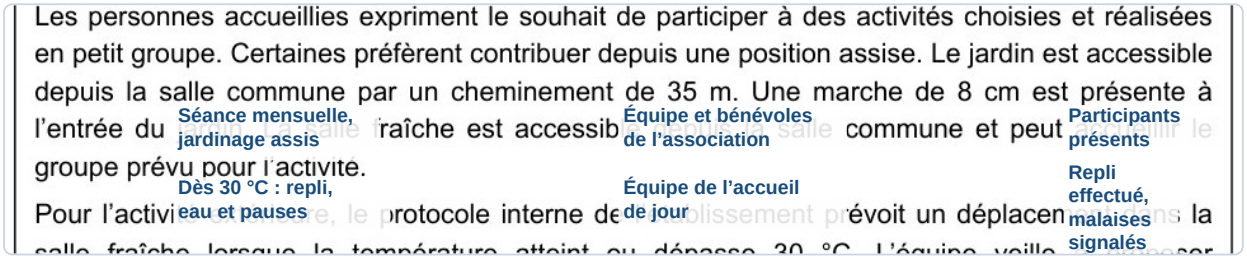
Coût des achats : 445 €. Budget respecté, avec 55 € restants.

Question 3.3. Compléter le DR 1 par une proposition d'organisation de l'activité. Indiquer une action concrète, la personne ou le partenaire pouvant y contribuer et un indicateur permettant d'évaluer la participation ou le bon déroulement de l'activité.

La proposition prévoit une séance mensuelle en petit groupe, avec une participation possible en position assise. L'équipe peut mobiliser les bénévoles de l'association de jardinage. Pour prévenir les risques liés à la chaleur, l'activité est déplacée dans la salle fraîche dès 30 °C ; l'équipe propose de l'eau, prévoit des pauses et arrête l'activité en cas de malaise. Les indicateurs permettent de suivre la participation et l'application de la consigne de repli.

Action proposée	Personne ou partenaire	Indicateur d'évaluation
Séance mensuelle en petit groupe, avec jardinage assis	Équipe et bénévoles de l'association	Nombre de participants présents
Dès 30 °C : repli en salle fraîche, eau et pauses	Équipe de l'accueil de jour	Repli effectué et malaises signalés

DR 1 complété pour la question 3.3



✓ RÉPONSE À RETENIR

Séance mensuelle en petit groupe avec l'équipe et les bénévoles. Dès 30 °C, repli en salle fraîche, eau et pauses.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Épreuve E5 « Choix techniques » du baccalauréat professionnel SAPAT, session 2026, code 26-BACPRO-SAPAT-E5, durée deux heures, coefficient 2. L'étude porte sur l'évolution d'une activité de jardin à l'accueil de jour Les Tilleuls. Elle évalue l'analyse des besoins, l'exploitation de données chiffrées et scientifiques, la prévention des risques, la mobilisation des ressources locales et la préparation d'une organisation adaptée.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Calculer une proportion en pourcentage : effectif concerné ÷ effectif total × 100, puis arrondir selon la consigne.
- La variation moyenne de température s'obtient par v = (T2 - T1) ÷ (t2 - t1) et s'exprime en °C par heure.
- Le protocole interne prévoit le repli en salle fraîche dès que la température atteint ou dépasse 30 °C.
- L'accessibilité s'évalue notamment selon le cheminement, la marche à l'entrée du jardin et les possibilités de participer assis.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour chaque calcul, écrire l'opération, le résultat et l'unité demandée, puis vérifier l'arrondi.
- Lire les valeurs aux heures exactes sur le graphique et distinguer le seuil de 30 °C des températures relevées.
- Justifier les choix avec des données précises du sujet et tenir compte des besoins d'accessibilité.
- Pour le DR 1, associer une action concrète à un contributeur et à un indicateur observable.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la variation moyenne de température entre deux heures ?

Soustrayez la température au premier instant de celle du second, puis divisez par la durée écoulée en heures. Entre 11 h et 15 h, la durée est de quatre heures. Le résultat s'exprime en °C par heure.

Q : Quels signes de déshydratation faut-il repérer et quelle conduite prévoir ?

Le DT 1 cite une soif importante, une bouche sèche, une fatigue inhabituelle ou des étourdissements. Proposez régulièrement de l'eau, aménagez des temps de repos et arrêtez l'activité en cas de malaise, conformément aux procédures de l'établissement.

Q : Comment répartir son temps et connaître le barème de l'épreuve ?

L'épreuve dure deux heures et totalise 20 points : 6 pour l'exercice 1, 7 pour l'exercice 2 et 7 pour l'exercice 3. Un partage possible suit ces points, en réservant quelques minutes pour vérifier les calculs et compléter le DR 1.

Q : Le seuil de 30 °C est-il une norme générale et que valorise le sujet ?

Non, le sujet précise qu'il s'agit du protocole interne de l'établissement, pas d'une norme générale. Les réponses sont évaluées selon l'argumentation, l'exploitation rigoureuse des données et la prise en compte des personnes et des ressources du territoire.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacprosapat.fr/assets/annales/bac-pro-sapat/Biologie-Écologie/2026/Bac Pro SAPAT - Biologie-Écologie - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro SAPAT : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.